

Réf: Dossier 340523

## Avis de constitution

### SOCIETE « SANOGO EBENISTERIE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS, Lot 2297, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO EBENISTERIE »

Objet : VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION, MONTAGE, VERNISSAGE, TAPISSERIE, CHARPENTE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS, Lot 2297, Ilot 158

Dirigeant(s) M SANOGO DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09769 du 09/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58237/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

